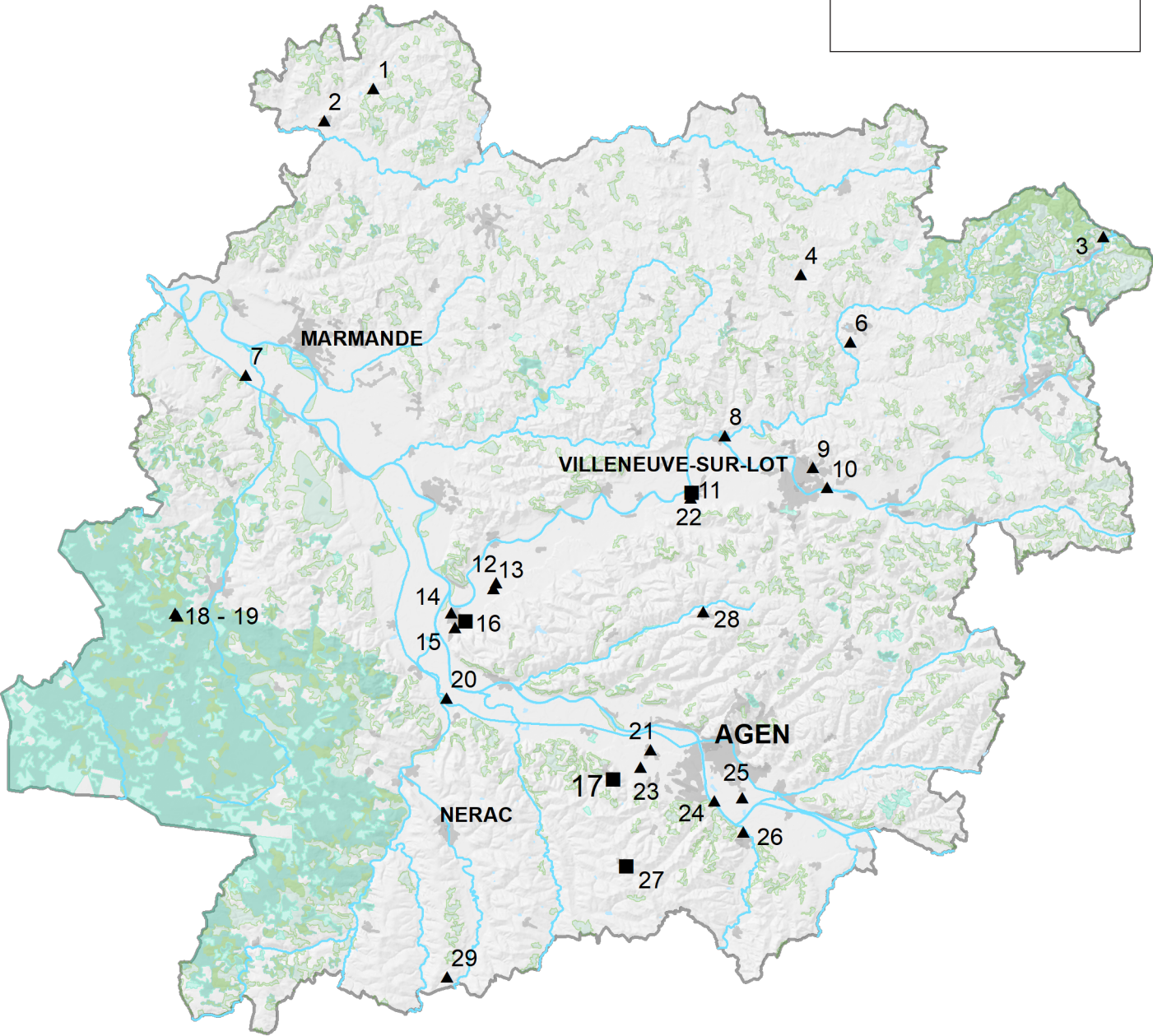


NOUVELLE-AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

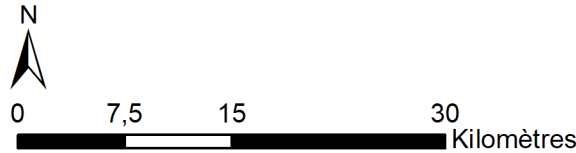
Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2018



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
027588	AIGUILLON	A Barbot Gravière Gaïa	Silhouette Hélène	INRAP	OPD	13	
027408	AIGUILLON	Places Espiau et Clemenceau, rues Hoche et Thiers	Gérardin Cédric	EP	FP	16	
027357	AIGUILLON	Rue Claude Debussy	Prodéo Frédéric	INRAP	OPD	15	
027589	AIGUILLON	Place Charles de Gaulle	Scuiller Christian	INRAP	OPD	14	
027359	AIGUILLON	Gravière Roussille	Salve Serge	INRAP	OPD	12	
027409	BOE	Tour Lacassagne	Ballarin Catherine	INRAP	OPD	24	
027402	BOE	Gravière Roussille	Brenet Michel	INRAP	OPD	25	
027400	BRAX	Pote	Gineste Marie-Christine	INRAP	OPD	21	
027558	CASSENEUIL	avenue Saint-Jean	Pons Metois Anne	INRAP	OPD	8	
027534	DURAS	47 rue Chavassier	Béague Nadine	INRAP	OPD	2	
027347	LAPLUME	Eglise Saint-Vincent de Plaichac	Scuiller Christian	INRAP	FP	27	
027515	LAUGNAC	Camp Soubrat	Silhouette Hélène	INRAP	OPD	28	
027564	LAYRAC	Lagravade	Fouéré Pierrick	INRAP	OPD	26	
027461	MONCRABEAU	Marcadis	Gineste Marie-Christine	INRAP	OPD	29	
027370	MONFLANQUIN	Piquemil Sud	Tregret Mathieu	INRAP	OPD	6	
027522	MONTPOUILLAN	Pré du Broc	Hanry Alexandra	INRAP	OPD	7	
027356	SAINT-EUTROPE-DE-BORN	Bourg de Saint-Vivien	Moreau Nathalie	INRAP	OPD	4	
027586	SAINT-SERNIN	Lac de Castellaillard	Prodéo Frédéric	INRAP	OPD	1	
027318	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Bordeneuve	Prodéo Frédéric	INRAP	FP	17	
027484	SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT	Rue du Château	Michel Gazeau Céline	EP	FP	11	
027580	SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT	Verdié	Prodéo Frédéric	INRAP	OPD	22	
027514	SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Carrière - Camp des Peyres	Salvé Serge	INRAP	OPD	3	
027533	VILLENEUVE-SUR-LOT	9, chemin Anglade	Duphil Vincent	INRAP	OPD	9	
027369	VILLENEUVE-SUR-LOT	Les Rives du Lot	Duphil Vincent	INRAP	OPD	10	

NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE	BILAN SCIENTIFIQUE			
Travaux et recherches archéologiques de terrain	2	0	1	8

Âge du Fer,
Époque gallo-romaine

AIGUILLON A Barbot Gravière Gaïa, Phase 58

La société Gaia Sarl exploite une gravière sur la commune d'Aiguillon. Elle a étendu en 2018 son exploitation aux parcelles ZH 47p, ZH36, ZH69p, ZH111 et ZH114, pour une surface de 186 000 m². Cette extension a été divisée en trois phases, a fait l'objet de trois prescriptions archéologiques de diagnostic.

Les quatre phases d'exploitation précédentes ont fait l'objet de diagnostics archéologiques entre 2012 et 2018. En 2018 une étude géologique a mis en évidence une dynamique érosive et des paléosols marqués par une ondulation bien exprimé par une série de concavités et de convexités qui n'apparaissent pas sur le sol actuel. Cette érosion a été observée en 2019.

Sur les quinze tranchées positives et les trente-quatre structures identifiées, seules quatorze structures localisées dans neuf tranchées ont pu être datées de la période protohistorique, dont dix à l'Âge du Fer. Alors

que de la céramique appartenant à la protohistoire a été récoltée sur l'ensemble de la surface prescrite, sans qu'il y ait de concentration particulière, les structures et la céramique appartenant à l'antiquité sont regroupées dans cinq tranchées voisines, sous la forme de deux fosses silos, deux fossés, un aménagement en pierres calcaires.

Les structures datées par la céramique de l'Âge du Fer se trouvent réparties sur l'ensemble de l'emprise, avec toutefois une petite concentration dans quatre tranchées. Des fosses, silos, fossés et trous de poteaux ont été retrouvés dans ces tranchées. Les structures présentent un bon état de conservation. Un silo mis au jour dans la tranchée 21 présentait une conservation sur plus d'un mètre d'épaisseur.

Silhouette Hélène

Protohistoire,
gallo-romain,

AIGUILLON Places Espiau et Clémenceau, rues Hoche et Thiers

Époques médiévale,
moderne, contemporaine

■ *Place Espiau*

La municipalité d'Aiguillon a mis en place une politique d'embellissement et de mise aux normes de son centre-bourg. L'ensemble des aménagements venant impacter son riche patrimoine archéologique, une prescription a porté sur la fouille de la place Pierre Espiau ainsi que sur d'autres secteurs de la ville.

La place en question est bordée au nord, au sud et à l'ouest par le château du duc d'Aiguillon et ses deux pavillons encore en élévation aujourd'hui. Cet ensemble castral de la seconde moitié du XVIIIe siècle constitua la volonté d'Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu d'asseoir son autorité, surtout après son éviction de la cour et de la sphère politique

par Louis XVI. Son colossal projet déborda largement sur le domaine public, ce pourquoi il dû racheter aux alentours de l'année 1760 de nombreuses parcelles. En ce sens, des pans de quartiers furent rasés afin de garder les bâtiments de son château et permettre au duc de créer une esplanade au-devant du corps de logis. Ainsi avant la seconde moitié du XVIIIe siècle, d'anciennes habitations s'élevaient à l'endroit de la place Espiau actuelle, de la même manière d'ailleurs que pour la place du 14 juillet.

Les vestiges bâtis, découverts au cours de la fouille, portent essentiellement sur des fondations de murs formant des ensembles fermés, des reliquats de préparation de sol, de la voierie et des remblais de construction. L'identification du bâti est pour le moment problématique au regard de l'indigence des restes. À elles seules, les fondations sont d'un faible secours. S'il est difficile donc aujourd'hui de statuer sur le plan fonctionnel, la problématique peut aussi se porter sur l'évolution du bâti et sur son organisation au sein de la bastide d'Aiguillon. Cette opportunité est suffisamment rare pour être intéressante.

Par ailleurs, les vestiges semblent à l'heure actuelle de la recherche, s'échelonner chronologiquement entre le XIVE siècle et la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il existe un hiatus aux alentours du XVIe siècle et du XVIIe siècle. En l'absence de déficit stratigraphique, la raison semble intrinsèque à l'évolution même du quartier, à une période que l'on sait fortement marquée par les guerres de Religion, surtout dans la région.

■ *Place Clémenceau*

L'église paroissiale Saint-Félix à Aiguillon s'élève sur la place Clémenceau. Cette dernière a totalement été réaménagée, voyant la mise en place d'une rampe d'accès pour ses commerces adjacents, le déplacement du monument aux morts et bien entendu l'enfouissement de réseaux. Pour l'ensemble de ces travaux, une surveillance archéologique a été prescrite.

93 inhumations, pour une grande partie complètes, ont été fouillées sous la place Clémenceau actuelle. Même si les études ne sont pas achevées à ce jour, il semble que ces sépultures en pleine terre traduisent pour certaines d'entre-elles l'activité terminale du cimetière paroissiale, soit aux alentours du XVIIe et du XVIIIe siècles. Aucun recrutement préférentiel n'a été pour le moment déterminé.

Par ailleurs, l'opération archéologique a permis de souligner l'existence d'un mur de clôture à l'est de l'espace funéraire. De la même manière, la limite septentrionale a été mise en évidence ; il s'agirait de

l'ancien rempart de la seigneurie de Lunac, dont la maçonnerie remonterait au moins au XIVE siècle, et sur laquelle viennent prendre appui les bâtiments actuels.

Cette opération traduit toute la complexité à comprendre l'évolution d'un espace paroissial, sis entre deux seigneuries rivales durant la guerre de Cent Ans, celle de Lunac au nord et celle du Fossat au sud. Chacune était dotée de son château et de son enceinte urbaine.

■ *Rue Thiers phase 1*

Un suivi de travaux a été réalisé à l'occasion de l'installation d'un réseau d'assainissement reprenant le tracé de la rue Thiers. Le réseau principal enterré à 2 m de profondeur démarrait au niveau de la place Espiau et se poursuivait jusqu'au 7 de la rue Thiers. Les raccords au réseau principal, moins profonds, ont également été suivis.

Les niveaux réputés naturels ne sont apparus qu'une seule fois, à 2,60 m de profondeur. Des vestiges gallo-romains bien conservés (murs encore en élévation, sols en béton de tuileau et des remblais contenant des éléments architecturaux assez prestigieux) apparaissaient à deux côtes altimétriques distinctes. Une à 1,50 m et l'autre à partir de 1,90 m de profondeur. L'étude du mobilier céramique devrait permettre de dater ces différentes phases d'occupation. Pour les vestiges de la fin de la période médiévale, il semblerait que la rue Thiers faisait déjà office de voie de circulation, comme le suggéreraient les lambeaux de calades visibles à différents endroits dans la tranchée. Plusieurs murs sont rattachés à cette période, dont une puissante maçonnerie observée au débouché de la rue Thiers dans la place Clémenceau. Elle pourrait éventuellement correspondre à l'enceinte urbaine du château de Lunac. Pour la période moderne, des murs ont été observés en périphérie de la tranchée principale, correspondant vraisemblablement aux différents îlots d'habitations qui ceinturaient la rue. Les limites occidentales du cimetière du couvent des Carmes ont également pu être appréhendées. Une vingtaine de sépultures ont été partiellement mises au jour, apparaissant entre 0,55 et 1,30 m de profondeur. Enfin pour la période contemporaine, les découvertes se concentraient surtout au niveau du tiers nord-est de la rue, se matérialisant notamment par le recul de quelques façades des habitations donnant sur la rue, sans doute pour élargir la voie de circulation.

Gérardin Cédric, Bonnenfant Jérémy

AIGUILLON

47 rue Claude Debussy

Les sondages archéologiques réalisés au 47, rue Claude Debussy sont positifs sur toute la surface observée. Les indices archéologiques se rattachent à deux périodes d'occupation déjà reconnues dans le secteur de « La Gravisse ».

L'occupation gauloise (La Tène C et D) est représentée par une épaisse couche d'occupation (US 2, environ 0,50 m d'épaisseur), qui semble malheureusement fort remaniée par les travaux récents. Une quinzaine de structures de cette période ont été identifiées, qui s'ouvrent systématiquement à la base de l'US 2, vers 0,60 m de profondeur.

Elles sont de nature domestique pour la plupart (poteaux, fosses) et semblent concentrées dans la moitié sud-orientale de l'emprise. Cette disposition permet un rapprochement avec les structures domestiques fouillées à « A Grand Jean », qui s'associent peut-être au même ensemble habité délimité par un fossé. Les fours semblent s'organiser en périphérie de cette aire.

La structure 14 est de grandes dimensions et se trouve à l'écart dans l'autre moitié de l'emprise. C'est la seule qui puisse formellement être associée à la production potière reconnue sur le site. Les dimensions et la forme de cette structure impressionnante (9 x 6 m, la plus grande jamais rencontrée à « La Gravisse ») pourraient s'accorder avec une fosse d'accès. Le four correspondant se trouverait alors directement à l'ouest de la tranchée 3. A la manière d'une fosse similaire de « A Grand Jean » (St 51), il peut aussi s'agir d'une

fosse-carrière destinée à puiser des matériaux pour la réfection de fours voisins.

Quoi qu'il en soit, la base du remplissage (US 19) recèle les restes d'une fournée ratée, avec une large variété de vases bien conservés. Le reste du remplissage est de nature plus détritique, conforme à l'habitude d'utiliser des dépressions résiduelles comme dépotoirs. L'éventail typologique représenté dans l'échantillon examiné montre des caractères plutôt anciens dans la séquence d'occupation gauloise du site, attribuables à la première moitié du II^e siècle avant J.-C.

Trois structures concentrées à l'ouest de l'emprise s'associent à une occupation de la première moitié du II^e siècle après J.-C. Les structures 15 et 22 ont d'abord servi de bûcher avant de recevoir un dépôt funéraire central composé de vases en céramique commune ou sigillée, de verrerie, d'objets en bronze et en fer. Située légèrement à l'écart, la structure 16 est une vaste tache charbonneuse témoignant peut-être d'une autre forme de bûcher.

Ces trois structures s'intègrent certainement à un ensemble funéraire plus vaste associant la pile funéraire de « La Tourasse » à l'ouest et des tombes similaires repérées sans fouille lors de la construction du stade voisin à l'est.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Prodéo Frédéric

AIGUILLON

Place Charles de Gaulle

Cette campagne de sondages archéologiques réalisée sur la place Charles de Gaulle devant le collège L. Stendhal s'est avérée positive. La mise au jour de vestiges de différentes périodes et de différents types souligne les changements de destination fonctionnelle qu'a pu connaître cet espace tout au long de son histoire.

La première phase d'occupation relevée dans la tranchée 2 sur 32 m², est caractérisée par des murs (bâti non défini M1 et caniveau possible M3) et des niveaux de circulation (trottoir, ruelle) associés à la période antique (I^{er}-II^e siècles de n.è). Précisons que ces vestiges paraissent assez bien conservés, d'autant plus qu'ils ne sont pas très profondément enfouis (-0,50 m). Cela constitue, entre autres, une particularité à Aiguillon où les structures de cette période n'ont été rencontrées, jusqu'à présent, que nettement plus

bas (-1 m dans la partie sud de la rue Thiers, ou -1,20 m Place du 14 juillet), et que celles-ci n'ont pas souvent donné lieu à des interventions archéologiques étendues (à l'exception des structures à hypocaustes découvertes et fouillées place M. de Rance – Réginato 1992).

La deuxième phase est marquée par les fosses/silos qui ont été repérées dans les tranchées 3 (25 m²) et 4 (25 m²) avec respectivement Fs3.1 et 3.2 pour l'une et Fs4.1 et 4.2 pour l'autre, sur le niveau de démolition de l'occupation précédente. La présence de celles-ci suggère la mise en place d'une aire de stockage dans la zone après, peut-être, un temps d'abandon de l'espace assez long, puisque les quelques éléments datant issus du comblement de l'une de ces fosses (Fs3.2) ne paraissent pas antérieurs aux XI^e-XIII^e siècles.

A la suite, ou concomitamment à cette deuxième phase, la limite nord ou la contrescarpe d'un fossé associé à une structure défensive de type « boulevard d'artillerie » a été rencontrée dans les tranchées 2 et 3. Associé à une troisième phase, à l'origine, ce creusement paraît également assez haut sur le plan stratigraphique puisqu'il se repère dès -0,50 m de profondeur par les altérations (recoupements) qu'il a provoqué sur les niveaux antiques principalement (les fosses/silos ne semblant pas, au stade du diagnostic, perturbées par la mise en place du fossé). Bien que le matériel (céramique) issu de ce fossé montre un comblement commencé durant la période moderne, la représentation de ce « boulevard » sur le plan de 1748 nous indiquerait sans conteste qu'il est encore présent sur l'esplanade au milieu du XVIII^e siècle.

A l'est, une surface de circulation installée sur le niveau de démolition antique a été appréhendée dans la tranchée 4 à la suite d'une fosse/silo.

Le mobilier qui y est intégré, suggère : soit une durée d'utilisation assez longue située entre le plein Moyen Âge (XI-XIII^e siècles) et la période moderne (dont témoigne la présence d'une monnaie du XVII^e siècle), soit une mise en place seulement à la période moderne après une remobilisation de remblais médiévaux environnants. En l'état de l'opération archéologique, il est difficile d'être plus précis sur le fonctionnement

AIGUILLON

Burthes

Phase 4a de la gravière Roussille

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de l'extension de la gravière appartenant à la société Roussille sur la commune d'Aiguillon au lieu-dit « Burthes ». Il s'agit ici de la quatrième phase de diagnostic réalisée sur cette carrière. De nombreux sites et traces d'occupation sont signalés sur cette portion de la terrasse alluviale de la rive droite du Lot.

L'emprise se situe au sud du chenal du Chautard immédiatement en aval de sa confluence avec les ruisseaux du Tort et de la Baradasse. C'est dans ce contexte que les occupations de « Barbot » et du « Pont de la Peyre » se sont implantées. Étudiées à l'occasion de ramassage de surface, du curage du ruisseau du Chautard et lors de diagnostics d'archéologie préventive sur l'ancienne gravière, ces occupations multiples peuvent se résumer ainsi :

- le Néolithique est représenté par des fragments de hache polie et des lames en silex ;
- le Premier Âge du Fer par des amas de mobilier céramique ;
- la fin du Second Âge du Fer par des concentrations de mobilier et par la présence de deux « puits » explorés par le propriétaire des lieux ;

de cette surface de circulation qu'elle soit prise seule, ou en relation avec les structures proches que sont le fossé, d'une part, et les fosses/silos d'autre part.

Au final, il nous apparaît que les structures révélées par cette opération archéologique s'avèrent primordiales pour suivre les mutations structurelles sur les Allées Charles De Gaulle : d'un espace potentiellement urbain et construit à l'époque antique, nous passerions à une zone périurbaine, c'est-à-dire hors les murs, aux périodes suivantes, et ce, jusqu'à ce que les murs d'enceinte tombent et que le(s) fossé(s) défensif(s) adjacent(s) soi(en)t comblé(s). Il est par ailleurs intéressant de constater que sur une assez longue période cet espace va toujours rester ouvert, et ce du fait même de ces attributions fonctionnelles successives qui vont le lui permettre. Ainsi, vont se suivre une probable zone en friche après l'abandon antique, une zone de stockage en aire ouverte et un large espace aménagé pour la défense de la ville à l'époque médiévale et moderne, puis une esplanade et un lieu de promenade durant une partie de l'époque moderne et contemporaine, pour finir sur un parc de stationnement, et ponctuellement de foire, à partir du XX^e siècle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Scuiller Christian

- l'Antiquité est représentée par la mise en évidence d'un important épandage de *tegulae*.

Les diagnostics d'archéologie préventive réalisés sur les trois premières phases d'exploitation de la gravière ont montré la présence d'occupations de la fin de l'époque gauloise, antique et médiévale.

Soixante-dix tranchées ont été réalisées sur l'emprise prescrite et ont permis de mettre en évidence neuf structures anthropiques se répartissant au sein de sept tranchées. Cinq structures fossoyées (tranchées Tr02 et Tr22) ont livré un lot de céramique assez important attribué à la période du Bronze final. Un fossé (Tr33 et son extension Tr34) a livré du mobilier du second Âge du Fer. Un puits a été mis au jour dans la tranchée Tr40 et un élément de cruche à anse panier attribuable aux XVe/XVI^e siècles a été retrouvé dans son comblement. Enfin, deux fossés (Tranchée Tr42 et Tranchées Tr55/Tr57) ont été observés. Ils sont tous les deux très arasés et aucun des deux n'a livré de mobilier permettant une datation précise.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge

BOÉ Tour Lacassagne

Cette opération de diagnostic située au pied de la tour Lacassagne s'est révélée positive dans la mesure où elle a permis de confirmer et de compléter une étude de bâti réalisée en 2005.

L'apport principal du diagnostic est la découverte d'un fossé d'enceinte ceinturant la plateforme quadrangulaire. Cette dernière a donc très certainement été édifiée à l'aide des sédiments extraits lors du creusement du fossé.

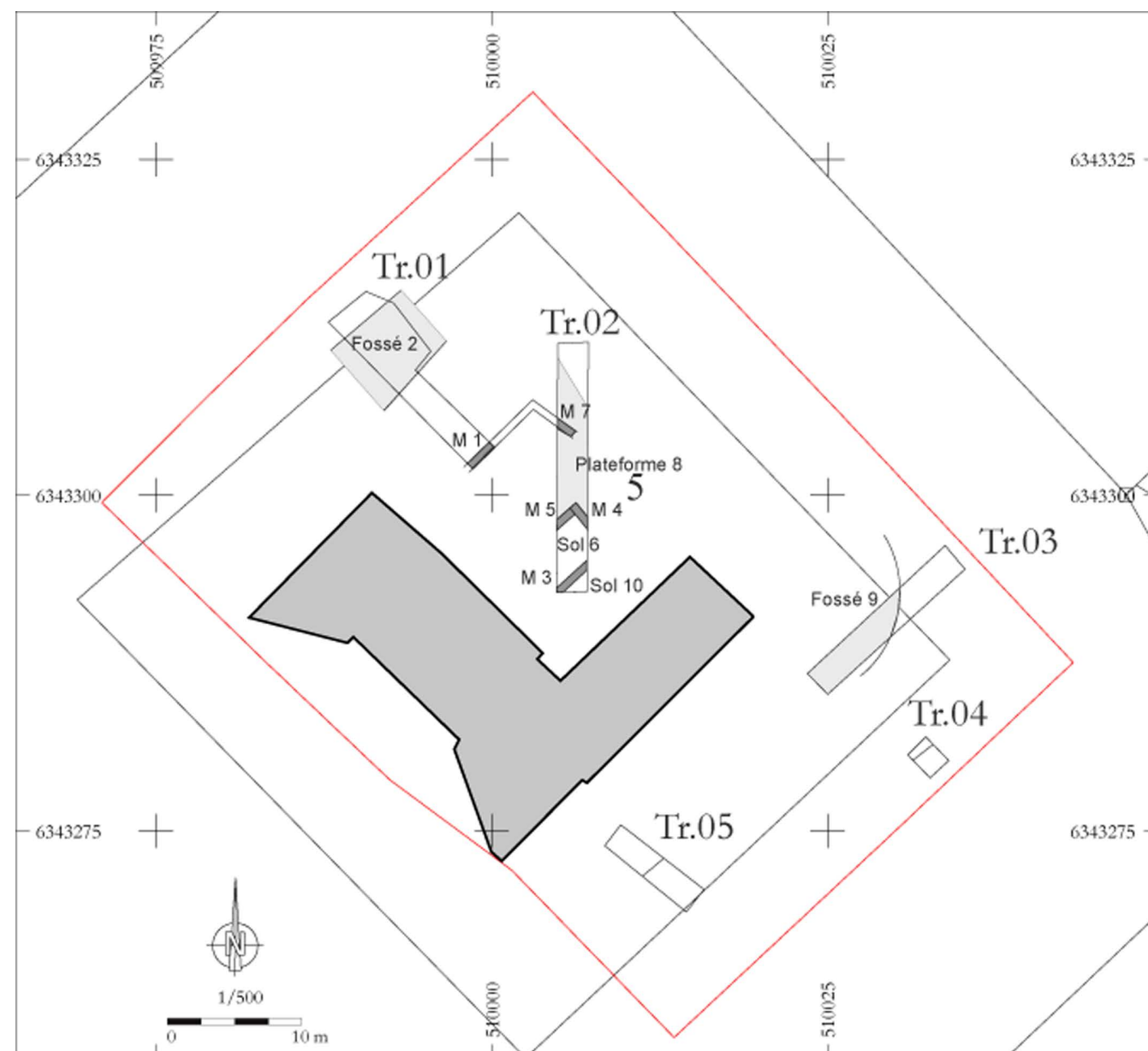
Un second apport du diagnostic infirme l'hypothèse émise lors de l'étude du bâti de la présence d'un rempart ceinturant le sommet de la plateforme. Aucune trace de tranchée de fondation n'a été observée en sous-sol au droit du mur ouest. Cela suppose que le

mur est bâti à l'origine dans ses dimensions encore visibles aujourd'hui.

Enfin, des vestiges enfouis de constructions modernes ont été observés sur le sommet de la plateforme. Il s'agit d'une part, d'un muret de ceinture de l'espace extérieur au sommet de la plateforme et d'autre part, de bâtiments annexes bâtis en briques et à usage indéterminé.

Le mobilier livré par l'ensemble des structures mises au jour est assez indigent mais confirme néanmoins l'absence d'occupation antérieure à la fin du Moyen Âge et au début de l'Epoque moderne.

Ballarin Catherine



BOÉ - Tour Lacassagne, plan des vestiges.

BOÉ Gravière Roussille, Phase 5

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée par l'INRAP au lieu-dit Métairie Bordeneuve en raison de l'extension (phase 5) de la carrière Roussille.

Les 106 tranchées réalisées ont couvert 6,43 % de la surface diagnostiquée et ont permis de mettre à jour des artefacts et indices d'occupations agricoles éparses (céramiques, four domestique et fosses) de période gallo-romaine *sensu lato* et médiévale attribuables au XIe et/ou XIIe siècle.

Ces indices archéologiques font écho aux découvertes issues des diagnostics et fouille des



BOÉ - Gravière Roussille, four domestique observé au cours du décapage du sondage 95. La sole comblée par les parois effondrées du four, est de forme circulaire (1,30 m de diamètre) ; ses couches de comblement accusaient un pendage vers le four ; le cendrier chargé en charbons de bois est d'aspect sub-circulaire plus diffus. Vue verticale par l'est, © B. Ducourneau, Inrap.



BOÉ - Gravière Roussille, fGalet de quartzite aménagé et percuteur prélevé dans le sondage 23 à 0,55 m de profondeur près d'une structure de combustion 2, © M. Brenet, Inrap.

années précédentes sur la même carrière (cf. fig.). Quelques artefacts lithiques isolés issus de la séquence holocène (galets aménagés, outils de percussion et/ou de broyage) indiqueraient de plus une présence humaine sporadique pendant la Préhistoire récente.

Brenet Michel

BRAX Pote

L'assiette du diagnostic se situe sur la commune de Brax, à l'ouest d'Agen et concerne une prairie de 22553 m². Le terrain, traversé par deux fossés en eau, occupe une pente et un bas de pente.

Le diagnostic a trouvé son origine dans un projet d'aménagement sur l'emplacement de découvertes de mobilier gallo-romain dans les années 1980.

L'intervention archéologique de 2018 a appliqué un maillage de tranchées en quinconces suivant un ratio de 10 %.

Aucun aménagement antique certain n'a été identifié, les seuls indices de l'Antiquité étant matérialisés par

des fragments d'amphore Dressel 1B et de tegula. Toutefois, la découverte de fragments d'amphore à proximité d'un fossé, dans un positionnement stratigraphique comparable, a ouvert la possibilité de leur contemporanéité, mais sans certitude.

Les autres structures, fossés et/ou drains sans indice de datation, témoignent de la gestion d'un secteur humide.

Gineste Marie-Christine

CASSENEUIL
Avenue Saint-Jean

La construction d'un supermarché, est à l'origine de la prescription de diagnostic réalisé avenue Saint-Jean à Casseneuil.

Localisée au centre du Lot-et-Garonne, la commune est implantée dans la vallée du Lot, à l'aval de Villeneuve-sur-Lot et en amont de Sainte-Livrade. Le site est situé au sud-est de la commune sur la rive gauche de la Lède, au cœur du faubourg Saint Jean qui est avec le faubourg Saint-Joseph, une des deux extensions du bourg médiéval de la fin du Moyen Âge et de l'Epoque Moderne

L'opération s'est déroulée sur une l'emprise de 4440 m² accessible et cinq tranchées y ont été réalisées.

Outre deux fosses d'extraction de graves, non datées, situées au nord-ouest de la parcelle, cette opération nous a permis de mettre en évidence un espace funéraire comprenant six sépultures. Elles sont localisées au sud-ouest, proches de l'ancienne chapelle Saint-Jean dont les vestiges n'ont pas été retrouvés lors de l'opération. Le lien évident entre l'édifice et le cimetière est confirmé par le cadastre de 1834. Le calage chronologique des sépultures au XIII-XIVe siècle (datées par le mobilier) apparait, toutefois, précoce au regard des dates de la chapelle (XVI-XVIIe) avancées par les historiens locaux.

Pons-Métois Anne

DURAS
47 rue Chavassier

L'emprise concernée est située contre le rempart médiéval de la bastide de Duras, dans la rue du Prieuré. L'assiette du projet se trouve en effet à l'emplacement supposé du prieuré de Saint-Ayrard, (l'hagiotoponyme prend différentes formes telles qu'Eyrard ; Ayrard, Airand, Ayrald) mentionné dès le Xe siècle comme bien donné à l'Abbaye de la Réole.

L'épisode de création d'un prieuré à Duras n'est pas mentionné dans les documents d'archives si ce n'est que « les bénédictins possédaient encore en 1336 une maison avec chapelle rue du Prieuré ». En 1610, la maison du Prieur est indiquée comme « maison où la chapelle à présent désaffectée fut profanée et servit de grenier à tenir le blé ».

L'hypothèse du prieuré doit d'abord être sanctionnée par une exploitation de toutes les sources documentaires avant de vérifier « archéologiquement » l'étendue des bâtiments conventuels et l'existence d'un espace sépulcral.

L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre au jour des structures qui témoignent d'une occupation entre la fin du XIIIe et le début du XVe siècle. Le sondage le plus au nord situé en dehors de l'espace bâti semble affecté à une activité artisanale avec trois fours dont deux successifs. La partie médiane de la parcelle accueillait un bâtiment mesurant un peu plus de 10 mètres de long sur 8 mètres de large sans compter le secteur pavé (plus de 4 mètres de large). Le diagnostic fait apparaître un apport de terre considérable au Moyen-Âge contre le rempart. L'ensemble du mobilier céramique recueilli



DURAS - 47 rue Chavassier,
photo du four F1, TR1 © N. Béague, Inrap.

donne une fourchette XIII-XIVe siècle pour l'occupation d'un bâtiment dont la taille suggère une communauté peu nombreuse, ce qui correspond à ce que nous savons par le peu de documents parvenus jusqu'à nous sur le prieuré bénédictin au XIVe siècle, « une maison avec chapelle ». Mais seule la fouille permettra de lever le doute sur la vocation conventuelle du site.

Béague Nadine

LAPLUME
Église Saint-Vincent de Plaichac

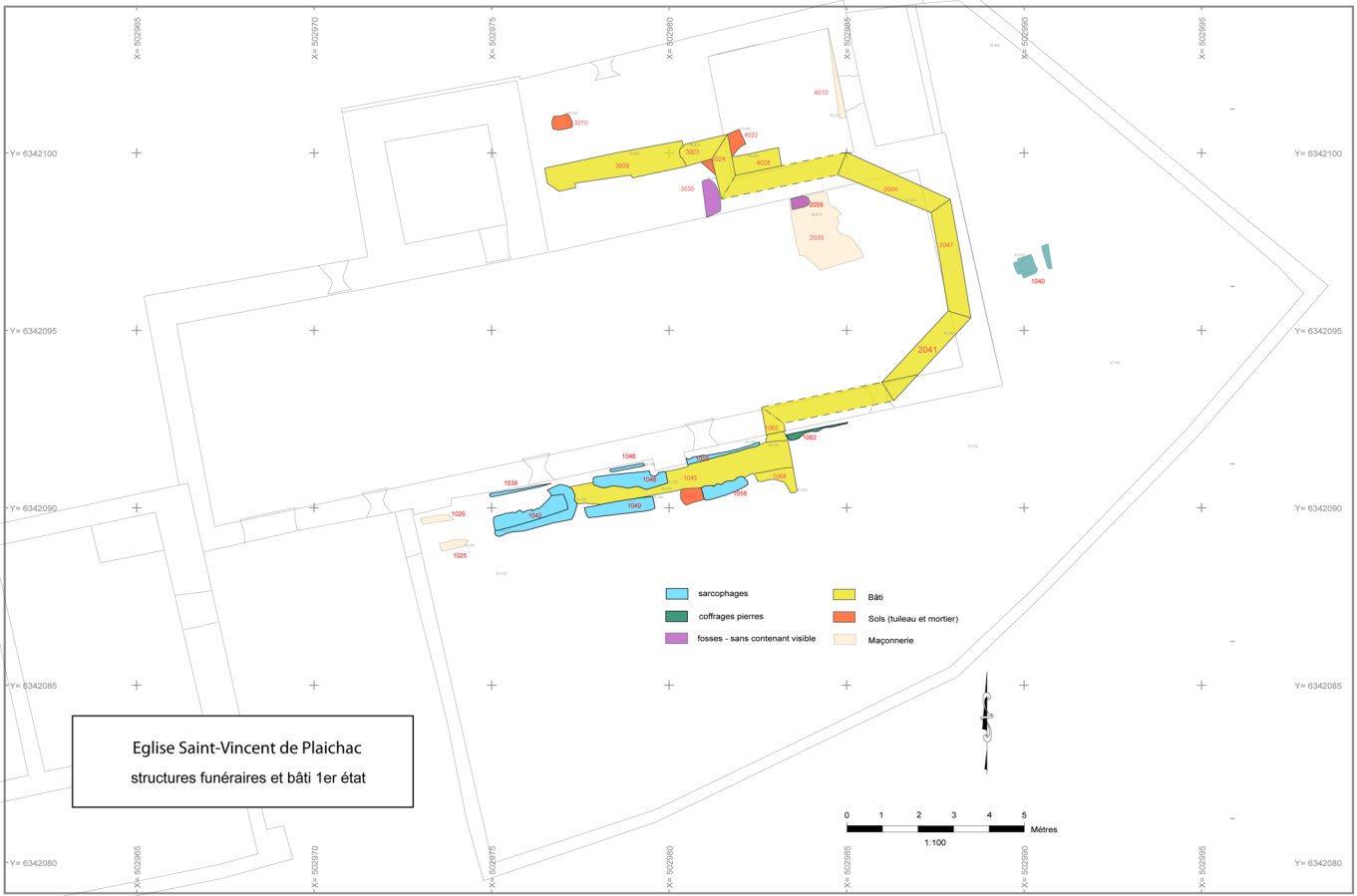
La petite église Saint-Vincent de Plaichac, sécularisée depuis 2016, serait une construction d'origine romane implantée sur une terrasse qui domine le ru de *Lamolère* en pays Brulhois. Plaichac et ses nombreuses variantes orthographiques, est selon les sources, le dérivé d'un toponyme ancien *Pressiacum* désignant le site d'un domaine agricole ou villa remontant à l'antiquité tardive. Cependant, il n'apparaît dans les textes pour les premières fois qu'au XIe siècle (1062 et 1064) dans des actes d'affiliations à l'abbaye clunisienne de Layrac, puis à la fin du XIIe siècle (1193), dans un acte de donation à l'abbaye béarnaise de Sauvelade d'obédience cistercienne. La création d'un prieuré est alors mentionnée à ce moment-là, il restera dans les possessions de cette abbaye jusqu'à la révolution, en ayant vraisemblablement pris la dénomination de « métairie de la tour ».

L'opération de fouille archéologique menée sur le terrain, à la foi dans des secteurs limités du sol de l'église actuelle, et sur certaines de ses élévations par une approche d'étude du bâti, a permis la mise au

jour de substructures primordiales pour retracer les évolutions architecturales du bâtiment ecclésial.

En premier lieu, les vestiges d'un édifice orienté présentant une abside pentagonale et une nef partielle mais débordante de l'actuelle rappel par son mode de construction en petit appareil une mise en œuvre relativement courante durant la période antique. La révélation de ces substructures, qui conforterait les hypothèses historiques d'implantation d'une villa, n'empêche cependant pas d'y pressentir un premier édifice paléochrétien à vocation cultuel et/ou funéraire que l'on rattacherait volontiers à la fin de l'antiquité et/ou au début du premier Moyen-Age. La présence de sépultures datées des VII-VIIIe siècles au plus près de ces murs, ainsi que de sarcophages monolithes, soulignent l'ancienneté potentielle de cette édification.

En second lieu, les murs dégagés par la suite montrent que l'édifice ecclésial qui est érigé dessus les substructures anciennes, reprend partiellement le plan initial, notamment dans la partie orientale en gardant pendant un temps le tracé pentagonal de l'abside (peut-être jusqu'au XIIIe siècle), puis le fait disparaître,



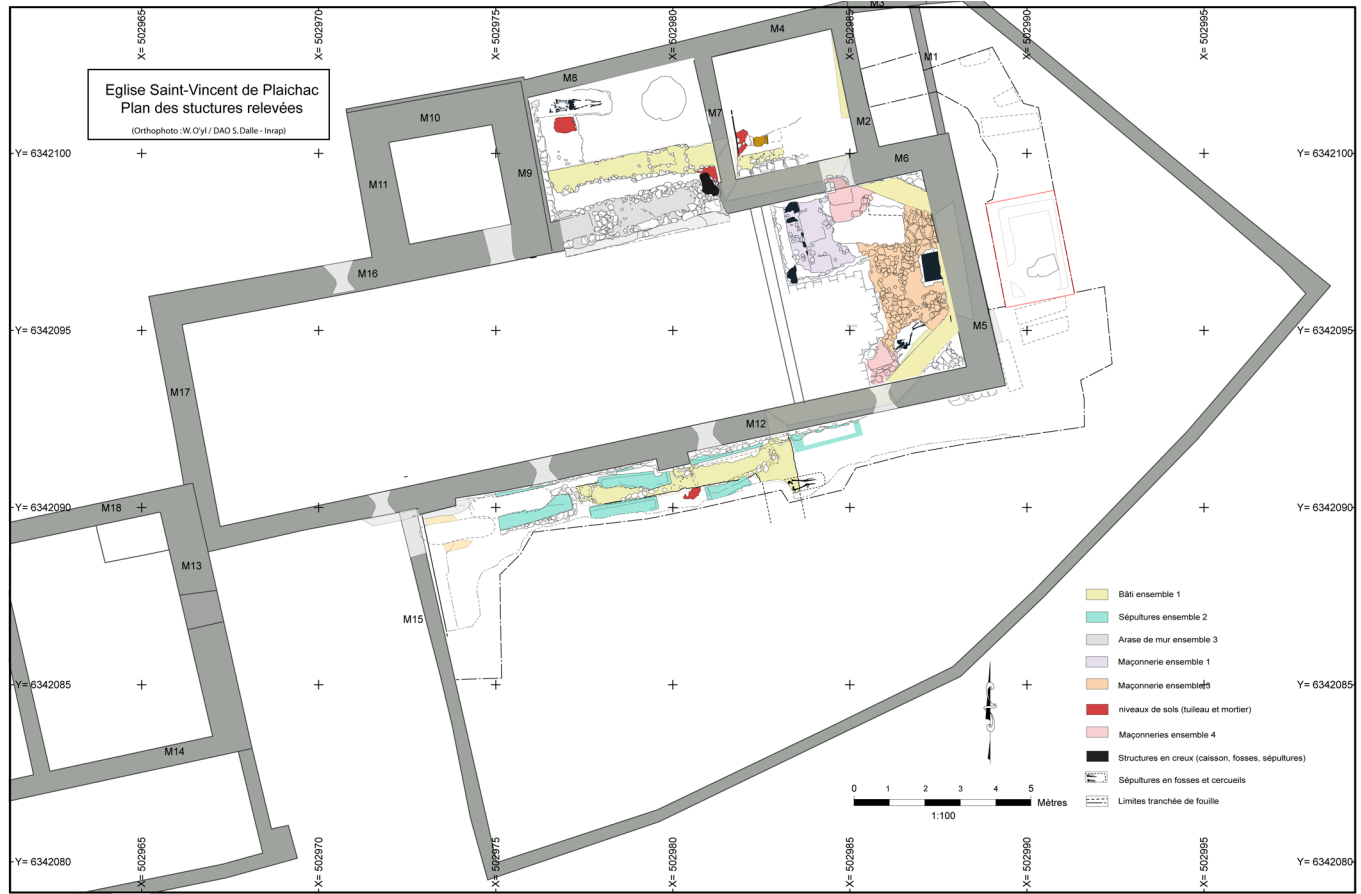
LAPLUME - Église Saint-Vincent-de Plaichac, structures funéraires et bâti 1er étage.

parallèlement à des modifications structurelles dans le chœur, sous une construction strictement rectangulaire à chevet plat. A l’opposé, les observations portant sur l’état des élévations dans la partie occidentale de la nef, montre un allongement de celle-ci après abatement de la façade et un déplacement probable du porche d’entrée. A ces travaux d’agrandissements s’ajoutent, les unes à la suite des autres seulement sur le côté nord, de nouvelles parties. Ainsi sont érigés un solide clocher/tour supposé défensif, une vaste chapelle quadrangulaire, puis une sacristie. Les mises en place des deux dernières pièces ayant laissés des stigmates bien visibles dans le sous-sol.

Sur le plan funéraire, la présence de sépultures des différents types (sarcophages, coffrages de pierres, cercueils, fosses sans contenant visible) permet de proposer une typo-chronologie riche soulignant entre autre une occupation funéraire des lieux très longue qui prend son origine dans le premier Moyen-Age pour ne s’arrêter qu’au début du XXe siècle comme le montre le maintien en place de caveaux familiaux à l’architecture tardive.

Au final, si les apports de l’opération ne sont pas négligeables sur le plan des structures archéologiques révélées car ils permettent d’appréhender l’origine et l’évolution de l’édifice sur la longue durée, des compléments de recherches s’avèreraient nécessaires pour mieux appréhender, l’église d’une part, et le site même de Plaichac dans sa globalité d’autre part. Pour l’église, le décrépiage des murs extérieurs tel que l’envisage le propriétaire dans son projet de réfection, serait l’occasion de réaliser un relevé bâti total des élévations et d’en tirer quelques observations utiles pour compléter notre connaissance du bâtiment. Plus largement pour le site de Plaichac, des travaux sur l’occupation du sol, couplés à des études d’archives approfondies, pourraient quant-à-elles nous aider à le restituer de façon plus aboutie autant dans son environnement spatial que dans ses contextes historiques depuis l’antiquité jusqu’à la période contemporaine.

Scuiller Christian



LAPLUME - Église Saint-Vincent-de Plaichac, plan des structures relevées Orthophoto : W. O'yl/DAO S. Dalle, Inrap.

Moyen Âge

LAUGNAC
Camp Soubrat

La construction d’une écurie, au lieu-dit Camp Soubrat, a fait l’objet d’une prescription de diagnostic archéologique

L’emprise du diagnostic se situe sur l’extrémité d’un éperon qui domine un ruisseau au nord.

Au cours du décapage, apparaît directement sous la terre végétale, à 0,30 m de profondeur, le calcaire gris de l’Agenais. Par endroit, des plaques d’argile de

décarbonatation ont été rencontrés et nous en avons testé la nature géologique.

Bien que nous ayons diagnostiqué à moins de 100 m d’un cluzeau et de silos fouillés en 1990, nous n’avons trouvé aucun vestige nous permettant de supposer une occupation ancienne sur cette parcelle.

Silhouette Hélène

Préhistoire,
Époque contemporaine

LAYRAC
Lagravade

Le projet d’aménagement d’un lotissement par la Société Ciliopee Habitat, au nord du bourg de Layrac, situé à environ 700 m en rive gauche de la Garonne à la confluence avec le Gers, est à l’origine de l’arrêté préfectoral de prescription pour ce diagnostic archéologique.

Le contexte géomorphologique favorable, sur une ancienne terrasse formant un replat, et les quelques indices de sites archéologiques environnants, pour certains datés de la période gallo-romaine, laissent espérer de nouvelles découvertes.

Un total de 48 tranchées a été ouvert sur les 27 875 m² de l’emprise, dont 2 ha étaient accessibles, soit un taux d’investigation de 9,4 %.

Peu de structures ou vestiges erratiques ont été découverts dans les tranchées. Il s’agit de trois fosses

profondes, dont deux possibles silos, une attribuée au Bronze final, d’un foyer à galets chauffés non daté, de deux fossés rectilignes et de quelques fosses de plantation appartenant aux périodes moderne ou contemporaine. Le mobilier est assez succinct, réduit pour la Protohistoire à une soixantaine de tessons assez médiocrement conservés et quelques éléments lithiques dont un fragment de meule en quartz et deux percuteurs, découverts dans les structures ou dispersés dans les sondages.

Notice issue du rapport final d’opération fourni par le responsable d’opération Fouéré Pierrick

Gallo romain
Moyen Âge

MONCRABEAU
Marcadis

Le site de Marcadis, sur la commune de Moncrabeau au sud de Nérac, est implanté sur le rebord d’un petit plateau entaillé au sud par le ruisseau de Pucagne affluent de la Baïse. Le diagnostic, occasionné par un projet de transformation de l’église désacralisée, a concerné 2500 m² de prairie.

D’après la carte géologique, le substrat est constitué des formations du Tertiaire (Miocène) notées m2aM (molasses de l’Armagnac). Dans l’emprise explorée, il semble plutôt que le sous-sol soit constitué des calcaires gris de l’agenais (m1bC) dont nous retrouvons les altérites argileuses en surface sous l’apparence d’argile brun jaune dans toutes les tranchées.

Le potentiel archéologique du secteur de Marcadis est connu depuis 1858 et la reconstruction de l’église sous le vocable Sainte Radegonde en remplacement de l’ancienne menaçant ruine, à une quinzaine de mètres au nord du premier édifice. Les travaux de creusement de la fondation auraient alors occasionné la découverte de mosaïques en partie endommagées par des tombes. Ces mosaïques polychromes (blanc, jaune rouge, bleu et violet), semble-t-il associées à des conduits évoquant un hypocauste, ont été déposées à un emplacement qui reste indéterminé en l’état de nos connaissances.

Un sauvetage urgent réalisé par A. Jerebzoﬀ en 1972 a confirmé l’existence d’un cimetière avec la

découverte d’une tombe à coffrage de pierre et logette céphalique et de « restes de sépultures déjà fouillées ». De nombreux débris de *tegula* et de mortier antique ont été découverts en position secondaire.

Dans un article de 1974 sur l’histoire et l’archéologie du site (Geay A. 1974), A. Jerebzoﬀ signale par ailleurs la découverte d’une tombe au nord-ouest de l’église, à l’occasion de travaux sous la route de Marcadis.

Plus récemment, des éléments de construction antique ont été observés lors de travaux le long de la petite route bordant l’église au sud.

En 2018, huit tranchées ont été creusées, correspondant à 11,5 % de l’emprise. Elles ont permis de préciser la richesse archéologique des abords de l’église de Marcadis.

Au moins trois phases d’occupation ont été reconnues pour l’Antiquité, ainsi qu’un probable incendie entre les phases 2 et 3. Le site de Marcadis, évoqué dans diﬀérentes archives en raison de la découverte de mosaïques au moment de la construction de l’église, n’a en revanche livré ni lambeau de sol mosaïqué, ni tesselle dans l’emprise du diagnostic, ce qui invite à privilégier une destination non prestigieuse des vestiges découverts.

La nécropole et sa limite nord ont été positionnées. Son fonctionnement s’étale entre le Xe siècle et le XVe siècle d’après les rares marqueurs chronologiques dont nous disposons. Cependant, la nécropole est probablement plus ancienne, A. Jerebzoﬀ faisant état d’un couvercle de sarcophage adossé au mur de l’église en 1970 (A. Geay 1974). De même, il est probable que le cimetière a perduré jusqu’à la création au XIXe du nouveau cimetière de l’autre côté de la route.

Enfin, la découverte dans ce contexte d’un fossé d’une largeur remarquable de 2,60 m soulève de nombreux questionnements. Si son dernier état remonte au plus tard entre le Xe et le XIIIe siècle, nous ignorons quand il a été mis en œuvre et à quelles ﬁns. Son lien avec la nécropole et avec le site antique n’est pas établi en l’état de nos connaissances.

Gineste Marie-Christine

■ Geay, Alain. Un hameau de l’ancien diocèse de Condom : Marcadis. Bulletin de la Société archéologique et Historique du Gers. 2eme trimestre 1974, p. 150-155.

MONFLANQUIN Piquemil sud

La construction de deux bâtiments d’élevage avicole a conduit le service régional de l’archéologie de Nouvelle-Aquitaine à prescrire un diagnostic archéologique au lieu-dit Piquemil Sud sur les parcelles BK 155p, 284p, 286p et 292p.

Le secteur de Piquemil est connu depuis le XIXe siècle pour une nécropole datée probablement de la ﬁn de l’Antiquité au XIIIe siècle, période de la création de la cité de Monflanquin par Alphonse de Poitiers (1256). Un diagnostic archéologique eﬀectué par l’Inrap en 2012 au hameau de Piquemil Nord et distant d’au moins 150 m à l’ouest de l’emprise prescrite

aujourd’hui, a en eﬀet révélé 16 fosses sépulcrales taillées dans le substrat calcaire.

Le diagnostic Piquemil Sud a permis d’atteindre le substrat tertiaire calcaire dans toutes les 51 tranchées. Aucune structure en lieu avec l’espace funéraire proche de Piquemil Nord n’a été mis au jour et les indices d’habitat sont totalement absents. Seuls quelques tessons de céramique protohistorique et médiévale et de rares éclats de silex paléolithiques ont été prélevés en position résiduelle à l’ouest de l’emprise.

Tregret Mathieu

MONTPOUILAN Pré du Broc – Carrière Lafarge

Dans le cadre d’un projet de gravière sur les parcelles cadastrées ZB n°41, 42, 43p, 74, 92 et 94 sises lieu-dit « Pré du Broc », une opération de diagnostic préventif a été réalisée par l’Inrap aﬃn de déterminer si ce projet est susceptible d’aﬀecter des éléments du patrimoine archéologique.

Ce sont 160 sondages, couvrant une surface de 4560 m², qui ont été réalisés, soit 5,3 % de la

surface prescrite après modiﬁcation. Six tranchées (Tr. 43, 76, 98, 100, 101 et 118) ont livré des structures archéologiques (F5 à F11) principalement situées sur un replat de la terrasse au sud du projet.

En eﬀet, sur l’emprise du projet, le potentiel archéologique se concentre sur une bande de 30 m de large le long de la route du Canal. En outre, la présence d’un large et profond paléo-chenal a conditionné

l’implantation anthropique dans ce secteur de la plaine de Garonne. Le mobilier archéologique récolté dans les niveaux colluvionnaires ou alluvionnaires et les structures archéologiques indiquent une fréquentation sur le site ou à proximité, du Paléolithique supérieur à l’Epoque moderne. Les structures archéologiques du Premier Âge du Fer (trois fosses) semblent correspondre à des aménagements périphériques d’une occupation agraire. La typologie du mobilier céramique protohistorique ne laisse aucun doute à ce

Moyen Âge,
Bas Moyen Âge

SAINT-EUTROPE-DE-BORN Bourg de Saint-Vivien

Période récente,
Époque moderne

Un diagnostic a été réalisé avant la création d’un atelier à proximité de l’église de Saint-Vivien. L’assiette du projet a été largement décaissée quelques années auparavant entraînant la disparition des niveaux archéologiques sommitaux, ainsi, bien qu’en situation

sujet, les récipients correspondant essentiellement à des vases de stockage.

Le mobilier céramique antique, étant peu abondant (rares fragments de terre cuite architecturale, de tessons en céramique commune et de mobilier amphorique), la caractérisation de l’occupation antique semble plus compliquée à établir.

Notice issue du rapport ﬁnal d’opération fourni par la responsable d’opération Hanry Alexandra

favorable à la découverte de vestiges, seules quatre sépultures, un fossé et un système de drainage ont été découverts.

Moreau Nathalie

SAINT-SERNIN Lac de Castellaillard

Le lac de Castellaillard est une retenue collinaire d’une dizaine d’hectares, aménagée en 1974 sur le ruisseau de la Lègue, aﬄuent de la Dourdèze, aﬄuent de rive droite du Dropt, important lieu touristique régional pour la pêche et la baignade, il a été fermé en 2008 par suite d’évolutions de la loi sur l’eau. La société Peter Bull France, avec le soutien de la mairie de Saint-Sernin-de-Duras projette d’en réaménager les abords à des ﬁns touristiques, par l’implantation de près de 400 bungalows sur une surface totale de 50 ha.

Le service régional de l’archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit la réalisation d’un diagnostic archéologique préalable sur quatre secteurs totalisant 7,5 ha.

Il a été eﬀectué par deux personnes guidant une pelle mécanique, en réalisant 69 tranchées totalisant 2994 m² (soit 3,9 % de l’emprise prescrite).

Le secteur 4 s’étend sur 4,14 ha sur le rebord de plateau en rive droite de l’amont du lac, à proximité d’une ancienne carrière de pierre calcaire. Il a été sondé par 29 tranchées totalisant 1477 m². Les sondages révèlent une stratigraphie généralement peu dilatée, où l’horizon arable repose directement sur le substrat de calcaire tertiaire. En rebord de plateau et dans un petit talweg, la stratigraphie est légèrement plus dilatée et recèle, vers 1 m de profondeur quelques rares indices attribuables au Néolithique ﬁnal, qui

s’ajoutent à de rares produits de débitage isolés épars sur la surface.

Le secteur 3 s’étend sur 0,45 ha dans un vallon sec bordé de petites falaises calcaires en rive gauche de l’amont du lac. Cinq tranchées totalisent 240 m² observés. Le remplissage du vallon se développe sur près de 4 m d’épaisseur, avec une succession de dépôts tardiglaciaires et holocène ancien, recouverts par une épaisse accumulation de colluvions récentes. Un petit lot de tessons peut être attribué à la Protohistoire (Bronze ﬁnal) et semblent signer une exploitation agricole de ce vallon pour des habitats qui devaient se situer hors emprise, sur les rebords de plateau. Des structures agraires récentes correspondent à la mise en valeur agricole récente de ce vallon (fossé de drainage axial et fossés de parcellaire perpendiculaires).

Le secteur 2 s’étend sur 2,25 ha en rive gauche de l’amont du lac, incluant un vallon sec aﬄuent. Il a été sondé par 32 tranchées totalisant 1028 m² observés, La stratigraphie, dilatée sur plus de 3,50 m est similaire au secteur 3, avec une importante couverture de colluvions récentes.

En rive gauche, il est bordé par un chemin creux délimité par des empièremements (St 16), qui semble desservir d’anciennes carrières de pierre situées en amont. En aval de part et d’autre, des fossés de drainage récents sont parallèles à ce chemin. Le sommet de la stratigraphie se compose de colluvions

contenant des matériaux de construction traduisant la proximité de constructions modernes-contemporaines.

Le secteur 1 s'étend sur 0,45 ha en aval de la digue du lac, en rive gauche du ruisseau de la Lègue. La stratigraphie a été observée sur plus de 4 m d'épaisseur dans trois tranchées, avec une importante séquence pléistocène recelant quelques rares indices du Paléolithique moyen épars. La séquence de colluvions récentes superficielle recèle un fossé latéral au ruisseau, peut-être un bief d'amont pour un moulin situé hors emprise (« Le Moulin de Benin » ?).

Les sondages réalisés autour du Lac de Castelgaillard révèlent un contexte sédimentaire parfois bien dilaté, notamment dans les vallons affluents, mais la rareté des indices archéologiques ne permet pas d'identifier des occupations structurées

importantes. Les produits de débitage du Paléolithique moyen se trouvent en position anachronique, issus du colluvionnement d'occupations situées sur les plateaux. Des indices de fréquentation protohistoriques témoignent de la proximité d'habitat (Bronze final ?) autour du secteur 3. Bien que très discrètes également, les périodes récentes (post-médiévales) sont prépondérantes, notamment en contrebas d'un enclos au « Grand Pourquet » dans le secteur 2a. Ils s'associent au peuplement marqué par l'éperon barré de Castelgaillard en rive droite et du Château du Roc en rive gauche et à leurs annexes (carrières de pierre, moulins).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Prodéo Frédéric

*Second Âge du Fer,
Époque contemporaine*

SAINTE-COLOMBE-EN-BRULHOIS Bordeneuve

La surface décapée à Bordeneuve sur 1,22 ha n'a livré qu'une seule structure gauloise, qui avait déjà été repérée lors du diagnostic. Il s'agit d'un foyer d'essartage associé à quelques tessons d'amphores, localisé en berge d'un talweg traversant la parcelle du sud-ouest vers le nord-est. En l'absence de toute autre structure de cette période, force est de constater que cette zone est à l'extérieur de l'agglomération reconnue, dont elle marque donc une limite méridionale.

Prodéo Frédéric

*Époques moderne
et contemporaine*

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT Rue du Château

La surveillance archéologique s'est déroulée dans le centre-ville de la commune qui s'est principalement développée sur la rive gauche du Lot, à quelques dizaines de mètres de l'église Sainte-Livrade.

Si celle-ci n'est attestée qu'en 1116 dans les textes, un sanctuaire pré-roman pourrait l'avoir précédée, d'après des sarcophages datés du haut Moyen Âge découverts à proximité. D'autres interventions archéologiques ont mis au jour des sépultures du VIIe siècle, des sépultures en coffres des Xe – XIIIe siècles, des tombes en briques des XIIIe–XVe siècles et diverses inhumations datées jusqu'au XVIIIe siècle.

Le diagnostic archéologique ayant précédé la surveillance a également révélé des tombes

appartenant à la dernière période d'utilisation du cimetière, déplacé au XIXe siècle.

Cette intervention a été réalisée dans le cadre du réaménagement de la place Castelvieux et de la rue du Château en mai et octobre 2018. Les travaux, qui consistaient en un terrassement, n'ont impacté que les trente à quarante premiers centimètres de la stratigraphie. Douze sépultures avérées et huit concentrations d'ossements (réduction, sépultures multiples?) ont été identifiées. Seules trois sépultures étaient susceptibles d'être détruites par les travaux. Elles ont donc fait l'objet d'une fouille suivie d'un prélèvement. Les autres ont été laissées en place à l'issue de l'intervention et recouvertes d'un géotextile.

Compte tenu des modes d'inhumation identifiés et du mobilier prélevé, les sépultures ne sont pas antérieures à l'Époque moderne. On constate ainsi une prédominance dans l'utilisation du cercueil, puisque ce contenant est attesté pour la moitié des sépultures, tandis que pour deux autres, il est fortement supposé. Une autre sépulture, inhumée dans un linceul, portait deux anneaux à la main droite, dont une bague porte-bonheur qui pourrait être datée du XVIIIe siècle.

Enfin, plusieurs murs mis en évidence dans la moitié orientale de l'emprise des travaux sont liés à la réoccupation du site après le déplacement du cimetière au XIXe siècle.

Michel-Gazeau Céline

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT Verdié

Situé sur la basse terrasse alluviale en rive gauche du Lot, le terrain envisagé pour l'extension de serres agricoles s'étend sur plus de 3 ha. Il a été sondé par 29 tranchées couvrant 4,5 % de l'emprise accessible.

Une stratigraphie holocène peu dilatée a été observée, reposant sur des alluvions fluviales fines tardiglaciaires. Dans le tiers au sud-ouest, les alluvions sableuses litées (Tardiglaciaire ancien) ont été entaillées par un chenal tardiglaciaire récent comblé de limon brun. Ces formations n'ont livré aucun indice de fréquentation.

Les formations holocènes superficielles se résument à des colluvions sableuses très pauvres en indices archéologiques. Seulement six fossés de parcelle ont été repérés, appartenant à deux ensembles chronologiques.

Deux fossés parallèles orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est distants de 90 m illustrent une mise en valeur agricole pendant l'Antiquité. Les autres fossés sont parallèles au cadastre actuel et contiennent quelques indices modernes à contemporains. Quelques fosses sans mobilier diagnostic s'associent à ces structures.

Dans le sud de la parcelle et comme attendu, des fondations de bâtiments (casemates) et des perturbations superficielles liées à une poudrerie désaffectée récemment ont été repérées.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Prodéo Frédéric

SAUVETERRE-LA-LÉMANCE Carrière – Camps des Peyres

Ce diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la troisième phase d'extension de la carrière située sur la commune de Sauveterre-la-Lémance, aux lieux-dits « Le Martinet, Las Roques et Camp des Peyre », appartenant à la société Lhoist France Ouest.

Cette carrière exploite le calcaire du massif cognacien situé sur la terminaison est de l'anticlinal de Sauveterre/Saint-Front. Cette zone est sujette à une forte karstification initiée dès la fin du Crétacé et se poursuivant durant tout le Cénozoïque et jusqu'au Quaternaire, ravivée par les phénomènes de réajustements tectoniques. Bien que partiellement comblé d'altérites anciennes, ce karst peut livrer certaines structures encore actives ou récemment fossilisées contenant des sédiments dont la mise en

place est contemporaine de l'occupation humaine dans la région (pléistocène moyen et supérieur).

Ces structures, en jouant un rôle de piège, constituent des conservatoires privilégiés pour les restes de faunes anciennes et les vestiges des activités humaines de chasse ou de charognage. En 1976, un aven a été mis au jour et partiellement fouillé dans la partie ouest de la carrière. Son remplissage stratifié a livré dans plusieurs couches d'abondants restes osseux, parfois extrêmement bien conservés (crâne de cheval entier). Cette faune, alternativement froide et tempérée, date du Pléistocène moyen (glaciaire « mindélien » ; cf. J.-M. Le Tensorer 1981, Le Paléolithique de l'Agenais, Cahiers du Quaternaire n°3, p. 111-121). La fouille a également permis la découverte d'un élément d'industrie lithique qui constitue de fait un

des plus anciens témoignages de la présence humaine dans la région (A. Turq, 2000, Paléolithique inférieur et moyen entre Dordogne et Lot, Paléo, Supplément n°2, p. 146-147).

Certaines de ces structures, correspondant à des avens de faibles développements ou à des petites cavités horizontales, ont pu être utilisées comme lieux de dépôts funéraires durant le Néolithique et la Protohistoire.

Par ailleurs des scories ont été découvertes dans l'emprise de la carrière, suggérant une activité métallurgique à proximité. Enfin, lors des deux précédentes phases d'extension, une structure de combustion (période et fonction indéterminées) a été découverte en fond de vallon (Sauveterre la Lémance (47), Camp des Peyres Ph. 1, S. Salvé, Inrap 2016) et

quelques tessons (période indéterminée) ont pu être observés sur le sommet du versant est, piégés dans une minuscule diaclase (Sauveterre la Lémance (47), Camp des Peyres Ph. 2, S. Salvé, Inrap 2017).

L'emprise concernée par ce diagnostic archéologique représente une surface de 4 875 m² et est située sur le versant ouest et le sommet d'un coteau orienté selon un axe nord-ouest/sud-est. Les quatre sondages réalisés lors de cette opération n'ont livré aucun indice archéologique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge

Haut Empire

VILLENEUVE-SUR-LOT
9 chemin Anglade

Dans le secteur d'*Excisum* (quartier d'Eysse) situé à l'ouest de l'ensemble monumental, l'établissement d'un camp permanent de l'armée romaine aux lieux-dits Anglade et Montagne, durant la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. est une hypothèse intéressante au regard des résultats apportés par les dernières opérations d'archéologie préventive (cf. fig. 1).

Le diagnostic réalisé sur les parcelles HP 89a et b consiste à s'assurer de la présence ou non de vestiges archéologiques avant la mise en vente de ces terrains destinés à l'habitat pavillonnaire. Les six tranchées de sondage réalisées représentent une surface d'investigation de 195,74 m², équivalente à 8,30 % de l'emprise prescrite. Les résultats sont nettement positifs, hormis dans l'angle nord-ouest de l'emprise où l'exploration archéologique fut limitée par la présence de nombreux arbres. 27 structures archéologiques sont recensées.

Toute la frange nord du terrain est occupée par une tranchée de récupération d'un mur rectiligne, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est. De par ses dimensions importantes, il s'apparente plutôt à ancien mur de clôture ou d'enceinte, qu'à un bâtiment. Des fossés bordiers sont immédiatement présents au sud de la tranchée de récupération du mur, selon un axe identique. Deux états ont stratigraphiquement pu être mis en évidence. Le fossé le plus récent est également le plus large puisqu'il mesure 6 mètres à son niveau d'ouverture.

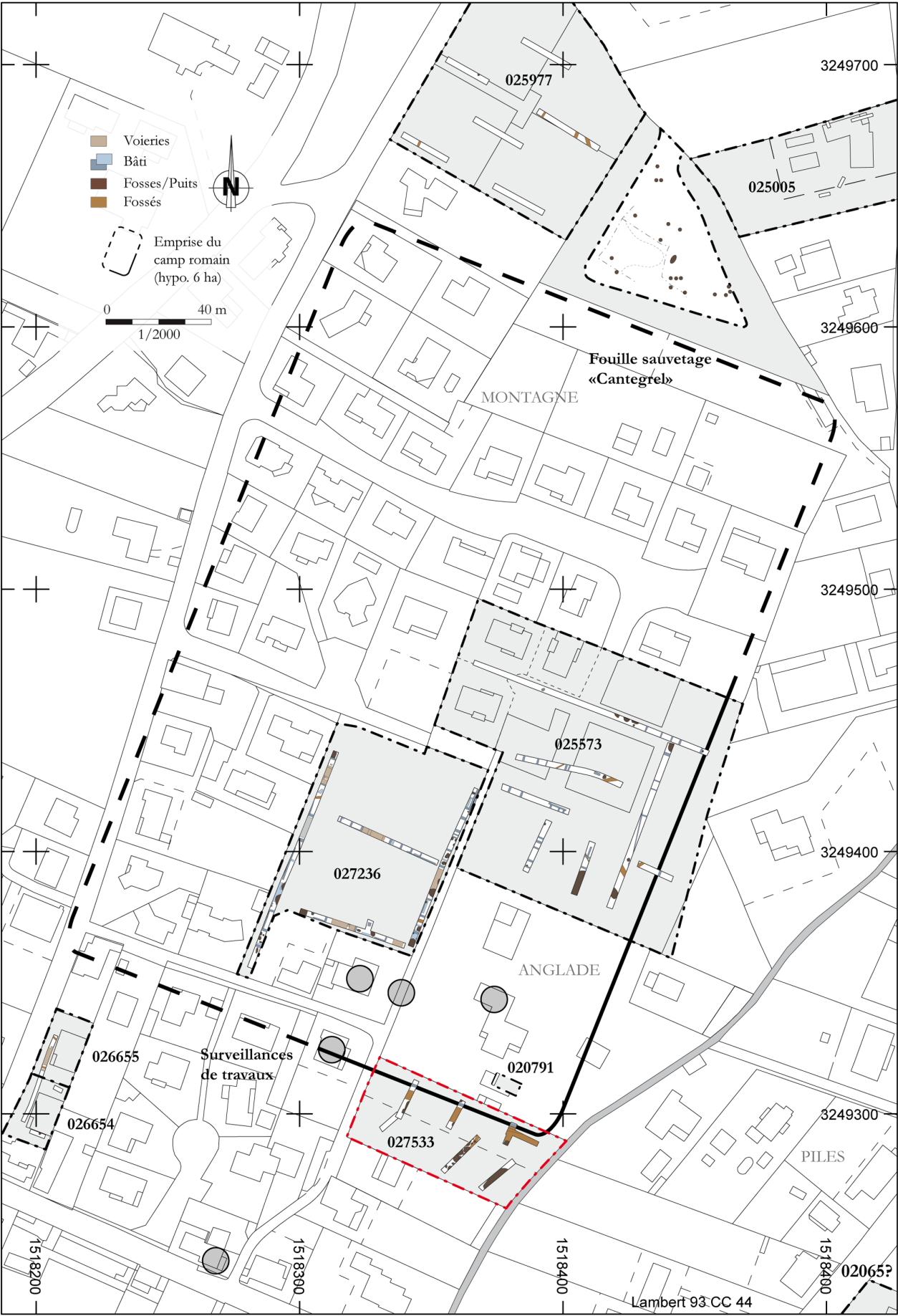
Au-delà de ce fossé, s'étend sur les deux tiers sud-est de l'emprise une zone de dépotoirs, caractérisée par la présence de nombreuses fosses se confondant les unes aux autres à leur niveau d'apparition. Le mobilier y est abondant et daté du milieu du I^{er} siècle de notre ère. Le militaria est présent à travers plusieurs pièces de harnachement.

Aucune autre phase d'occupation n'a été mise en évidence dans l'emprise diagnostiquée.

Le diagnostic préventif propose ainsi un complément d'étude dans le cadre de la problématique de recherche archéologique concernant la présence militaire à *Excisum*. Il se positionne vraisemblablement sur la frange sud de l'éventuel camp romain, à hauteur du mur et des fossés d'enceinte constituant le système défensif. Outre l'observation de ces travaux de retranchement, il permet à nouveau d'appréhender les caractéristiques d'une zone de dépotoir périphérique, constituant l'équivalent au sud de celle partiellement fouillée à Cantregrel, en 1998 (Chabrière, Daynès, Garnier 2010).

Duphil Vincent

■ Chabrière Ch., Daynès M., Garnier J.F. *La présence militaire au I^{er} siècle à Eysse, Villeneuve-sur-Lot, 47 : puits et dépotoir du site de Cantegrel*. Bordeaux : Ausonius, Documents Archéologiques du Grand-Sud-Ouest, 2010. 239 p.



VILLENEUVE-SUR-LOT - 9, chemin Anglade, Opérations d'archéologie préventives dans le secteur du camp militaire (en rouge : 9 chemin Anglade). © V. Duphil, Inrap.

Les précédentes opérations d'archéologie préventive réalisées dans ce secteur de la plaine alluviale du Lot, à l'interface entre terrasse et bord de berge, ont livré des indices certes peu nombreux autour de Villeneuve, mais chronologiquement variés concernant les occupations humaines passés. La fouille d'une station aurignacienne à 800 mètres à l'est (Picavet et *al.* 2013), et la présence dans l'emprise du diagnostic d'un établissement figurant sur les documents cartographiques anciens justifient le présent diagnostic.

Le construction d'un lotissement pavillonnaire est à l'origine diagnostic Les Rives du Lot. D'une superficie de 8,2 ha, les parcelles prescrites KX 80 et 84 sont situées au lieu-dit Contrôle, une ancienne exploitation agricole remontant au moins au XVIe siècle, à 2,2 km à l'est du centre urbain historique de Villeneuve-sur-Lot. Les terrains sont implantés sur la berge du Lot en rive droite, à cheval sur la plaine alluviale et la basse terrasse, au débouché du ruisseau affluent de Roumas.

Les observations réalisées dans les 30 tranchées creusées sur une surface accessible de 4,9 ha, révèlent l'existence de vestiges archéologiques peu nombreux et éparés en partie basse des terrains. Entre les colluvions agricoles et les alluvions anciennes de la rivière, la présence anecdotique de silex taillés reflète la relative proximité d'installations préhistoriques, sans doute plus à rechercher sur la terrasse. De rares indices de fréquentation des lieux à la période protohistorique au sens large ont également été décelés (fosse, trous de poteau). La majorité des structures découvertes constituent des traces d'aménagements en rapport

avec la mise en valeur de ces parcelles à destination agricole, sans doute dès la fondation de la bastide et principalement à l'Époque moderne (drains empierrés, réseaux fossoyés, fosses d'extraction de sédiment, chablis).

L'intérêt suscité par la présence de vestiges modernes associés à la ferme de Contrôle n'a plus lieu d'être. L'exploitation était implantée en bordure de talus, sur un promontoire calcaire pseudo-affleurant sous la basse terrasse. Elle a fait l'objet d'une enquête patrimoniale en 1999. Ces dernières années, les travaux d'extension de la zone d'activités bordant l'emprise au nord ont fait « table rase » des bâtiments d'exploitation et d'habitation et effacé toute trace des dépôts de débordement. De ce fait, les vestiges ont subi un très fort degré d'arasement et la couche de gravier rapportée au Pléistocène moyen affleure. De plus, aucun indice d'occupation antérieur, attestant la présence d'un habitat dès le Moyen Âge, n'y a été mis au jour.

Cette opération propose donc un maigre complément d'information pour l'archéologie locale. Elle s'inscrit néanmoins dans le canevas des recherches menées jusqu'à présents dans ce secteur de la plaine alluviale du Lot, surtout caractérisées par la diachronie des indices d'occupations passés découverts.

Duphil Vincent

■ Picavet R. (dir.), Chesnaux L., Fernandes P., Kawalec E., Morala A., Rué M., Tallet P. *La station aurignacienne de Brignol à Villeneuve-sur-Lot (47) : Rapport Final d'Opération d'archéologie préventive*. Villard-de-Lans : Paléotime, juin 2013. 357 p.

NOUVELLE-AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 8

N°						N°	P.
027590 027592	BEAUZIAC PINDERES	Cinq Ardits, Lahoutan Le Papetier Center Parcs	Bourguignon Laurence	INRAP	OPD	19	.
027401	BRAX ROQUEFORT SAINTE COLOMBE EN BOUILHOIS	Création de l'échangeur A62 Agen Ouest	Cavalin Florence	INRAP	OPD	23	
027404	FEUGAROLLES-THOUARS- VIANNE	Antenne GRDF	Folgado-Lopez Milagros	INRAP	OPD	20	

BEAUZIAC ET PINDÈRES

Cinq Ardits, Lahoutan, Le Papetier

Le projet d'aménagement d'un Center Parcs par la société SNC Sud-Ouest Cottage, sur les communes de Beauziac et Pindères, aux lieux dits « Les Cinq Ardits », « Lahoutan » et « Le Papetier » est à l'origine du diagnostic archéologique qui s'est déroulé du 9 janvier au 18 mars 2019. L'emprise concernée par le diagnostic se développe de part et d'autre du ruisseau dénommé ruisseau du papetier ou Rieucourt.

D'une surface totale légèrement inférieure à 780 000 m², l'emprise n'a pas été diagnostiquée en totalité puisque, in fine, la surface effectivement sondée s'élève seulement à 271 250 m². Une trentaine de structures fossoyées, trous de poteaux ou fosses, ont été mises au jour dans les 285 tranchées de diagnostic réalisées dans l'emprise nord. Si une partie de ces structures sont avérées et ont été testées, d'autres, supposées, restent douteuses et pourraient correspondre à des dépressions naturelles ou vestiges de plantation, petits chablis ayant piégés des sédiments organiques. Aucun mobilier permettant de dater ou de préciser la fonction de ces structures n'a été retrouvé dans leur abandon, ni même dans leur environnement immédiat. Ces structures ont été associées à des activités sylvicoles et/ou de charbonnage très présentes dans ce secteur au siècle dernier.

L'emprise méridionale a été diagnostiquée au moyen de 128 tranchées. 12 d'entre-elles ont surtout révélées la présence d'une vaste nécropole du premier âge du Fer.

En partie centrale d'emprise, au niveau de l'étang du Papetier, deux secteurs sont directement concernés par le diagnostic de 2019 : l'environnement immédiat de la maison de maître du Papetier et l'extrémité orientale de l'étang du Papetier. Concernant la maison de maître, il est permis de regretter la destruction volontaire des élévations du Papetier préalablement au commencement de l'opération Seules 0,90 m d'élévations de la maison restent conservées. Les éléments issus de sa destruction ont été uniformément rejetés à l'intérieur du bâtiment constituant une vaste « plateforme » maçonnée, inaccessible dans le cadre du diagnostic. Au final, six tranchées ont malgré tout été réalisées au sud et à l'est du bâtiment au sein de l'emprise de la parcelle disponible. Les observations réalisées rendent compte d'une construction homogène pouvant être attribuée, de par le faible mobilier recueilli, au XVIIIe siècle.

Enfin, à l'est de l'étang, sur la piste de sable qui occupe son extrémité orientale colmatée, une dernière tranchée a révélé la présence d'une structure hydraulique. L'orientation et la localisation semblent la positionner à l'interface entre l'étang à l'ouest et l'ancien moulin à l'est, situé en dehors de l'emprise.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Bourguignon Laurence et Calmettes Philippe

BRAX, ROQUEFORT, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Création échangeur A62

Les recherches liées à la construction de l'autoroute et les récentes opérations d'archéologie préventive sur l'emprise des ZAC « Technopole Agen Garonne » et « Mestre Marty II », du projet d'Aqualud et de la phase 3 de l'Agropole ont révélé des occupations allant de la Tène Finale aux temps médiévaux : zones d'habitats, de cultures, extraction de matériaux, production céramique, espaces de stockages etc.

Notre opération a pour but de mesurer le potentiel archéologique du secteur, en évaluant la répartition des vestiges, leur niveau d'enfouissement, leur degré de conservation et les périodes d'occupation auxquelles ils sont liés.

Cinquante-sept sondages sur 73 sont positifs : les fosses et/ou concentrations de charbons de bois (35) et les fossés (34) dominant largement, seuls six trous de poteau ont été repérés.

Les fosses aux limites diffuses contenant charbons et terre rubéfiée sont similaires à celles découvertes sur les diagnostics environnants comme ceux de Métalé ou de la ZAC Technopole Agen Garonne mais elles sont particulièrement avares en mobilier et donc difficiles à caler chronologiquement.

La confrontation entre les données de terrain et le cadastre napoléonien géo référencé sur un logiciel de SIG (Quantum Gis) nous permet de voir que la plupart

des 34 fossés détectés concordent avec les limites parcellaires représentées. Si ce n'est pas le cas, ils suivent en général les mêmes orientations ou se situent dans leurs continuités.

Seuls deux fossés livrent de la céramique du Ile Âge du Fer et/ou de l'Antiquité. L'un d'eux se situe sur le prolongement d'une limite parcellaire du XIXe siècle.

Les effectifs mobiliers montrent qu'il existe une répartition chronologique assez contrastée sur l'emprise : époque moderne au sud (ponctuellement médiévale) et Ile Âge du Fer/Antiquité sur la majeure partie du reste du tracé bien qu'ici et là les horizons puissent contenir des artefacts appartenant à ces deux

grandes phases. Si les épandages démontrent qu'une occupation de la fin de La Tène ou du Haut-Empire paraît vraisemblable, son organisation est difficile à appréhender étant donné l'indigence du matériel dans les structures. Il faudrait sans doute envisager une mise en place du parcellaire à l'époque moderne sans toutefois évacuer la possibilité d'une origine plus ancienne puisque le secteur semble fréquenté au moins depuis la fin de la Protohistoire.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Cavalin Florence

FEUGAROLLES – THOUARS - VIANNE

Antenne GRDF

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Elle fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles et concerne un projet de construction de canalisation d'un gazoduc qui, réalisé par TIGF (devenu TERECA), est susceptible de détruire des vestiges archéologiques enfouis dans un secteur à contexte géotopographique (basse vallée de la Baïse à son débouchée dans la vallée de la Garonne) favorable aux implantations humaines depuis la Préhistoire à la période Moderne.

L'emprise soumise au diagnostic correspond à une surface globale d'environ 24 000 m². Cette surface se matérialise sur 4000 m linéaires au nord et à l'ouest de Feugarolles.

La seule découverte significative concerne un fossé d'orientation nord-ouest/sud-est (dans le secteur proche de Thouars-sur-Garonne) contenant quelques fragments de céramique qui correspondent globalement à une production régionale datée du XIVe siècle.

Les autres découvertes : un fossé d'orientation nord-est/sud-ouest et une anomalie argileuse, ainsi que des légers épandages charbonneux, et un bloc calcaire isolé, restent des traces trop indistinctes et générales pour pouvoir les attribuer à une activité ou à une période chrono-culturelle précise.

Folgado Mila, Colin S.